

## Repères et position des Verts VD sur le thème : « Croissance démographique et empreinte écologique »<sup>1</sup>

### I. Les faits

L'Office fédéral de la statistique (OFS)<sup>i</sup> prévoit la poursuite d'un accroissement de la population de la Suisse au cours des cinq prochaines décennies. L'immigration devrait rester la principale composante de la croissance démographique. L'effectif total de la population devrait passer de 7,8 millions en 2009 à 9 millions en 2060, soit un accroissement annuel moyen de 0,3 %.

Au niveau suisse, nous avons assisté, ces dernières années, à une concentration de la population dans les agglomérations, une expansion des agglomérations dans les régions semi-rurales et une dispersion toujours plus grande des constructions sur le Plateau.

Le Canton de Vaud a enregistré ces dernières années une croissance de sa population près de deux fois supérieure à la moyenne Suisse. L'activité économique soutenue, combinée à l'accord sur la libre circulation des personnes signé avec l'Union européenne, explique pour une bonne part le phénomène migratoire. La croissance actuelle s'explique à 65% par l'immigration et à 35% par l'accroissement naturel (naissances moins les décès). Les dernières perspectives de population prévoient une croissance d'environ 10'000 habitants par année. La population du canton pourrait ainsi augmenter de plus de 30% d'ici à 2040, passant de 708'000 à 924'000 habitants.<sup>2</sup>

### II. Lien entre population et impact sur l'environnement

Le déficit écologique de la Suisse est de 4,3 hectares globaux (gha) étant donné que son empreinte écologique est de 5,6 gha contre 1,3 gha pour sa biocapacité.<sup>ii</sup> Les Suisses consomment ainsi l'équivalent de quatre planètes.

Les 3/4 de l'empreinte écologique sont imputables à la consommation d'énergie fossile, nucléaire et grise. L'empreinte de la consommation énergétique a été multipliée par 8 au cours des 40 dernières années. S'agissant du canton de Vaud, la consommation d'énergie augmente proportionnellement plus rapidement que la population.

La biocapacité recule avec l'imperméabilisation du sol due à l'augmentation des infrastructures de transport, à l'étalement urbain, et à la dispersion de l'habitat et des activités économiques ainsi qu'à la croissance de la surface par habitant consacrée au logement et aux activités humaines.

Les Verts estiment cependant qu'il est possible de maintenir une qualité de vie élevée tout en réduisant l'empreinte écologique. En effet, si l'on modifie en profondeur le système de production et les modes de consommation, un individu peut réduire significativement son impact environnemental.

Il est évident que la taille d'une population influe sur la quantité de ressources consommées. Néanmoins, c'est avant tout le mode de vie qui influe sur cette dernière.

Ce sont donc les pays industrialisés qui, avant tous les autres, sont appelés à agir :

- parce qu'ils sont les principaux responsables du déficit écologique.
- parce qu'ils disposent à la fois du savoir-faire et du pouvoir économique nécessaires pour produire et consommer en ménageant davantage les ressources.

---

<sup>1</sup> La présente analyse se réfère à la situation suisse et vaudoise. La première partie rassemble les faits en matière de démographie et d'impacts sur l'environnement. La deuxième met en évidence les facteurs principaux responsables d'une dégradation des ressources naturelles et de l'environnement. La troisième propose des thèses pour réduire ces impacts et actionner les différentes politiques publiques.

Un premier projet, joint en annexe, a été discuté en comité élargi vaudois le 8 septembre 2010. Il présentait les sources chiffrées sur lesquelles se basent les faits établis dans la première partie du document. Suite à la consultation des différents groupes thématiques, ce document de synthèse est soumis à une assemblée générale extraordinaire le 22 septembre 2011.

<sup>2</sup> <http://www.scris.vd.ch/Default.aspx?DomId=1956> et <http://www.scris.vd.ch/Default.aspx?DomId=36>

### III. Conclusions

De façon générale, dans les pays du Nord, le déficit écologique découle beaucoup plus du niveau de consommation que de la croissance démographique. Il est possible de réduire l'emprise sur la planète, pour viser une seule planète, sans diminuer le niveau de bien-être de la population. Il s'agit donc de s'attaquer aux causes de pollution et de dégradation de l'environnement sur lesquelles nous avons prise pour faire diminuer l'empreinte écologique globale, et non pas de chercher à réguler la croissance démographique. Autrement dit : développer des modes de production et de consommation utilisant moins de ressources naturelles, moins d'espaces et moins d'énergie. Pratiquement toutes les politiques publiques peuvent y concourir et agir de façon coordonnée : aménagement du territoire, transports, formation, recherche et innovation, agriculture, logement, fiscalité etc.

Dans le canton de Vaud, le problème central n'est pas l'immigration en tant que telle, mais les effets délétères d'une promotion économique excessive, et d'une politique fiscale dénuée de vision à long terme, qui se sont traduites, en particulier dans le bassin lémanique, par une crise du logement et une aggravation du mitage du territoire. Pour les Verts, il faut agir sur les causes de cette surchauffe en corrigeant ces politiques et en améliorant les conditions-cadre (aménagement du territoire, logement), et non sur ses effets (immigration).

Un manque d'anticipation et des retards de mise en œuvre des mesures publiques d'accompagnement ont alors des effets très négatifs et parfois irréversibles (logements, aménagement du territoire, occupation des sols, cohésion sociale).

### IV. Propositions

-> **Promouvoir des modes de production de biens de consommation durables** : Améliorer la conception des produits, leur production et leur élimination (économie verte). Augmenter la part d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique. Favoriser la consommation durable.

- ✦ Réglementer l'établissement et l'usage *des labels environnementaux et sociaux et augmenter progressivement les normes légales à mesure de la progression des technologies.*
- ✦ *Etendre la taxe CO2 à tous les domaines de l'économie, notamment en y incluant le transport aérien.*
- ✦ *Favoriser la recherche et l'innovation, ainsi que l'adoption des cleantechs, en particulier par la formation.*
- ✦ *Rachat de l'énergie, choix pour les consommateurs du type d'énergie consommée, incitatifs pour la construction Minergie et l'isolation des bâtiments.*
- ✦ *Appliquer rigoureusement le principe du pollueur payeur, notamment dans les domaines des transports et de la production industrielle.*

-> **Conserver notre biocapacité** : Utiliser les instruments de l'aménagement du territoire pour que l'augmentation de la population n'aboutisse pas à une aggravation du gaspillage d'énergie et de l'imperméabilisation du sol. Préserver la biodiversité et la qualité des sols cultivés.

- ✦ *Développer la fiscalité écologique pour limiter les atteintes à l'environnement, réduire le volume des déchets, le gaspillage d'énergie et l'imperméabilisation du sol.*
- ✦ *Favoriser fiscalement les modes de transport respectant l'environnement, sans abolir la déduction fiscale des personnes qui n'ont que le choix de l'automobile pour leurs déplacements.*
- ✦ *Mettre en œuvre une stratégie biodiversité nationale et renforcer les paiements directs ciblés pour les prestations écologiques de l'agriculture.*
- ✦ *Soumettre les incitations de promotion économique à des critères de durabilité. Favoriser, par l'aménagement du territoire et la promotion économique, une répartition adéquate des activités économiques et des logements, en soutenant en priorité le développement des régions défavorisées.*
- ✦ *Soutenir la construction de logements collectifs à loyer abordables dans les communes où l'offre est manifestement insuffisante.*

-> **Garder une Suisse ouverte et favoriser l'intégration des ressortissants étrangers.**

- ✧ *Défendre une politique migratoire humaine*
- ✧ *Octroyer, sur le plan cantonal, le droit de vote et d'éligibilité aux ressortissants étrangers.*
- ✧ *Faciliter les procédures de naturalisation.*
- ✧ *Favoriser les échanges multiculturels.*
- ✧ *Renforcer les mesures de contrôle de dumping salarial*

-> **Agir au sein des organisations internationales et augmenter la coopération au développement** : soutenir les projets et les programmes visant le développement endogène des pays pauvres, en y incluant systématiquement les critères du développement durable.

- ✧ *Elever le budget de la coopération au développement à hauteur de 0,7 % du PIB de la Suisse.*
- ✧ *Développer et utiliser d'autres indicateurs du bien-être de la population, comme l'index HDI (Human développement index) en complément au PIB.*
- ✧ *Promouvoir une politique de la paix.*

*Adopté en Assemblée générale le 31 octobre 2012 à Lausanne*

---

i Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse 2010-2060, OFS, Neuchâtel 2010

ii En représentant notre consommation et la biocapacité de la Terre dans une même unité, à savoir la consommation de superficie, l'empreinte écologique établit un lien entre l'offre et la demande de ressources naturelles.

**L'empreinte écologique**

L'empreinte écologique est la mesure qui convertit la consommation de ressources naturelles les plus diverses, telles que les énergies fossiles, le bois ou les champs cultivés, en unités de surface («hectares globaux», voir ci-après). L'empreinte écologique montre de manière éloquentes quelle superficie de terrain ou d'eau est requise pour qu'une région, un pays ou l'humanité tout entière puissent réellement couvrir leurs besoins à l'aide de ressources renouvelables et neutraliser leurs déchets. En divisant l'empreinte écologique par le nombre d'habitants, on obtient la mesure par personne et il devient possible de comparer les empreintes écologiques de régions même très différentes.

**La biocapacité**

La productivité biologique d'une superficie est appelée biocapacité ou capacité biologique. Cette biocapacité comprend toutes les surfaces, y compris celles qui sont inexploitées, que ce soit pour des raisons géographiques, économiques ou de protection. La biocapacité d'une région augmente lorsque la productivité par unité de surface augmente ou lorsque la surface productive de cette région augmente.

**L'hectare global (gha)**

L'empreinte écologique et la biocapacité s'expriment tous deux dans la même unité de surface: l'hectare global (gha). L'hectare global est une surface d'un hectare dont la productivité est identique à la productivité moyenne d'un hectare dans le monde.

**Le déficit écologique**

Un déficit écologique apparaît lorsque l'empreinte écologique d'une région définie (par exemple un pays) est supérieure à la biocapacité correspondante), c'est-à-dire lorsque la consommation dépasse la production naturelle de cette région. Le déficit économique d'un pays peut être compensé par l'importation de produits, donc par l'achat de biocapacités étrangères. La part non couverte du déficit conduit à l'épuisement du capital naturel d'un pays (surexploitation des ressources écologiques). Le déficit écologique global ne peut pas être compensé. La surexploitation de l'environnement («ecological overshoot»).

La part du déficit écologique non couverte par l'importation de biocapacités est appelée surexploitation de l'environnement. Les ressources sont exploitées au point de ne plus pouvoir se régénérer naturellement. Le déficit écologique est alors couvert en entamant le capital naturel.